

## **Infos pratiques**

### **Diffusion par internet**

Nous mettons à votre disposition des dépliants d'information concernant la réglementation sociale ; ces documents vous sont présentés par catégorie.

### **Consultation des dépliants en ligne**

Cette documentation vous est proposée au format PDF (Adobe Reader) qui vous permet de visualiser, imprimer ou enregistrer "en direct" ces dépliants.

### **Propriété intellectuelle**

Le directeur de la publication des dépliants d'information est le directeur de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) Ces dépliants sont protégés par les lois relatives au droit d'auteur (voir 'infos légales' de la zone 'contacts').